

## BUREAU DELIBERATION N° B - 2020 - 007

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Nombre de Membres

En exercice : 29

Titulaires présents : 27

Date de convocation :

04/12/2020

Date d'affichage :

18/12/2020

|           |    |        |    |          |   |               |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|
| Votants : | 27 | Pour : | 27 | Contre : | 0 | Abstentions : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|

L'an deux mille vingt, le huit octobre, à dix-huit heures trente, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au pôle d'Arinthod, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CHATOT Patrick ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; LONG Grégoire ; MOREL Denis ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank.

Excusés : DALLOZ Jean-Charles ; MOREL-BAILLY Hélène

**Objet : attribution du marché relatif aux travaux d'extension du siège de la Communauté de communes**

Le bureau,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 4 septembre 2020 portant délégation d'attributions au Bureau communautaire,

Considérant la procédure d'appel d'offre en procédure adaptée lancée le 18/12/2020 portant sur un marché à conclure dont les principales caractéristiques peuvent être résumées comme suit :

Extension des bureaux par l'aménagement des combles de l'ALSH.

- Lieux d'exécution : Siège de Terre d'Emeraude Communauté
- Travaux répartis en 10 lots comme suit :
  - 01- doublages /plâtrerie
  - 02- menuiseries bois
  - 03- cloisons démontables
  - 04- faux plafonds

- 05- sol mince
- 06- carrelage /faïence
- 07- peinture
- 08- plomberie
- 09 - électricité
- 10 chauffages ventilation

- Début des prestations : fin décembre 2020.
- Estimation du marché : 190 000 € HT.

Considérant la compétence déléguée au bureau pour attribuer ce marché,

Considérant que la date limite pour déposer une offre a été fixée au 9/12/2020,

Considérant la nécessité d'attribuer ce marché dans les meilleurs délais pour permettre un démarrage rapide des travaux,

#### DECIDE

**DE CHARGER** Monsieur le Président de garantir une analyse des offres dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique et selon les critères indiqués dans les documents de la consultation,

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer le marché public avec les entreprises les mieux disantes à l'issue de cette analyse, dans la limite du montant de l'estimation du marché susmentionnée,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte relatif à cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

